



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4100104

N/REF : 24/09/2024 11H04 C:001292 I:03491

V/Email reçu le Mardi 24/09/2024 a 11H04

M. DAUVARE

6 av du MONASTERE DE CIMIEZ
06000 NICE

IMMEUBLE : 6 av du MONASTERE DE CIMIEZ
06000 NICE

Saint-Jeannet, le 08 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : JULIEN APCH SUR PLACE : 06.11.92.43.45.

MOTIF : PASSAGE CAMÉRA AVEC APCH

Donneur d'ordre : M. DAUVARE

LE 01/10/2024 A 10H15

PASSAGE CAMERA EN PRESENCE DE LA SOCIETE APCH.

CONTORLE EU - EV - EP A PARTIR DU TAMPON DE VISITE A COTE DE LA
CHAUDIERE.

NOUS CONSTATONS DES EMBOITURES DE SUPER TURBO PVC ITALIEN (4M ENVIRON),
QUI PASSENT EN FIBRO CIMENT.

REGARD COMDANE A 5M.

L'EAU RESSORT UNIQUEMENT LORS DE FORTE PLUIE.

PRÉCONISONS :

NOUS RECOMANDONS DE METTRE UNE VESSIE A PARTIR DU TAMPON DE VISITE A
ENVIRON 3M DU TAMPON.

METTRE EN CHARGE LE RESEAU AVEC FLUO POUR VOIR SI CA RESSORT AU NIVEAU
DU MUR DU DÉGÂT HABITUEL.

OBSERVATIONS : ID LCOMPTER Email envoyé le 02/10/24 a 11H36 M. DAUVARE

=====				
Quantité	Heures -	Suppléments -	Descriptif	N°BT P.U. HT
1,00	Ffait	2h00	Insp.Télev./Déplac. le 01/10	1 265,05 265,05
TOTAL H.T.				265,05
T.V.A. a 10,00%				26,50
TOTAL T.T.C.En EURO				291,55

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4100104

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN